



MOULENE

MOULENE

Fourmagnac
46340 - LAVERCANTIERE
FRANCE

Siret : 34341350600019
Tél. : 0607390486

Port. : 06 75373205

Email : jlmoulene@wanadoo.fr

Site web : <http://www.construction-renovation-terrassement.fr>

DEVIS

Mail le 27/02/26

N° : DEV00000930

Date : 13/01/2026

N° client : 00219

Devis valable jusqu'au
12/02/2026

Monsieur ANTOINE CRUZ DOS SANTOS

829 rue du PASSELYS
46140 DOUELLE
FRANCE

MISE EN PLACE DALLE POUR PONT A BASCULE

Libellé	Qte	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
2 Longrines en béton armé de 400x120x0.80, hors fouilles	7,60	m³	280,00 €	2 128,00 €	20,00%
1 Longrine centrale en béton armé de 200x0.80x0.80 avec coffrage	2,50	m³	280,00 €	700,00 €	20,00%
Dalle béton armée ep. 25cm pour accès pont, avec coffrage	32,00	m²	80,00 €	2 560,00 €	20,00%

Devis gratuit - Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre.

Détail de la TVA			
Code	Base HT	Taux	Montant
Normale	5 388,00 €	20,00%	1 077,60 €
Règlement	Virement		
Echéance(s)			

Total HT	5 388,00 €
TVA	1 077,60 €
Total TTC	6 465,60 €

Bon pour accord

Date et signature

27/02/2026 Bon pour accord

Antoine CRUZ DOS SANTOS

829, rue du Passelys

46140 DOUELLE

Tél/Fax : 05 65 30 99 06 / 06 09 79 82 72

RM 46 381 664 325

Coordonnées bancaires

Nom CREDIT AGRICOLE NORD-MIDI-PYRENEES
IBAN FR75 1120 6000 8904 0618 9700 003
BIC AGRIFRPP812

ASSURANCE DÉCENNALE AXA GOURDON00000212554063704

* En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectant les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Code NAF (APE) 4399C - N° RCS 343413506 - CAHORS - N° RM 343413506 RM 45 - SAS au capital social de 22000 €
- Siret : 34341350600019 - N° TVA FR38343413506

CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION PRIVES DE TRAVAUX A DESTINATION DES CONSOMMATEURS

1 - OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Toute commande de travaux implique l'acceptation par le client des présentes conditions générales d'exécution et de règlements. Le devis et ses avenants constituent les conditions particulières des travaux à réaliser. Le contrat est soumis au droit français. Les parties pourront rechercher une solution amiable aux différends qui pourraient apparaître pour l'exécution du contrat.

2-DUREE ET VALIDITE DE L'OFFRE

L'offre de l'entreprise a une validité de 2 mois à compter de sa date d'établissement. Si avant l'acceptation de l'offre, le client y apporte des modifications, l'entreprise se réserve le droit de les refuser ou de proposer une nouvelle offre.

3-RECOURS A UN PRET

Le maître de l'ouvrage indique, avant conclusion du marché, à l'entrepreneur par lettre recommandée avec accusé de réception s'il entend demander un prêt pour payer en totalité ou en partie les travaux, faute de quoi, il est réputé ne pas emprunter et perdre le bénéfice des dispositions du code de la consommation sur le crédit immobilier (art L312-1 et suivants) et le crédit à la consommation (art 311-1 et suivants).

4-AUTORISATIONS

Le marché est conclu sous condition suspensive d'obtention des autorisations administratives ou de voisinage nécessaires à l'exécution du marché. Le client se charge des formalités sus dites.

5 - CONDITIONS D'EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront conformes aux spécifications des normes et DTU en vigueur au jour de l'offre. L'entreprise est assurée pour la couverture de risques mettant en jeu sa responsabilité. L'attestation d'assurance sera fournie sur demande. L'entreprise se réserve le droit de refuser l'utilisation des matériaux ou produits fournis par le client. Lorsque le support révèle des sujétions imprévues, non décelables par l'entreprise, sauf au moment des travaux, un avenant devra être conclu entre les parties pour fixer les travaux supplémentaires.

L'eau, l'électricité, les accès, les aires de stockage et d'installation nécessaires à la réalisation des travaux seront mises à la disposition de l'entreprise en quantités suffisantes, gratuitement et à proximité des travaux.

6- DELAI D'EXECUTION

Les travaux seront réalisés dans le délai précisé au devis ou celui résultant d'un planning établi par accord avec les autres corps d'état et le client. Le délai d'exécution sera prolongé de plein droit dans les cas suivants : intempéries telles que définies par le code du travail et rendant impossible toute exécution des travaux convenus, cas de force majeure, travaux supplémentaires ou imprévus, retard ou non-exécution par le maître de l'ouvrage de ses obligations.

7- MODIFICATION DES MARCHES- AVENANTS

Toutes modifications apportées au marché feront l'objet d'avenants chiffrés conclus entre l'entreprise et le client.

8 - PRIX ET REGLEMENT

Le prix du marché est fixé par le devis, modifié le cas échéant par avenants. Les prix sont établis sur la base de TVA en vigueur au moment de l'offre. Toute variation intervenant sur les taux de TVA sera répercutée sur le prix TTC.

Sauf stipulations contraires, les travaux prévus à la présente offre sont toujours estimatifs et ne sauraient être considérés comme définitifs, sauf condition particulière contraire. La facturation définitive correspondra au montant du décompte définitif établi par l'entreprise prenant en compte les travaux réellement exécutés, y compris les éventuels travaux.

8 - PAIEMENTS

Le règlement des factures se fait à réception de celles-ci, dans un délai de un mois.

En cas de non-paiement à échéance, l'entrepreneur pourra suspendre les travaux dans un délai de 15 jours, après mise en demeure préalable au maître de l'ouvrage.

10 - CONTESTATIONS

Lorsqu'une des parties ne se conforme pas aux conditions du marché, l'autre partie la met en demeure d'y satisfaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Sauf dispositions contraires du marché, les litiges seront portés devant le tribunal du lieu du domicile du débiteur.

SARL MOULENE société à responsabilité au capital de 22000 euros,
Adresse : Fourmagnac 46340 LAVERCANTIERE -Tél 0565415418/ mobile 0607390486/
jlmoulene@wanadoo.fr SIRET 34341350600019 N°TVA FR383434413506